
EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la
Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 24 novembre 2016 à 9 h 30

SONT PRÉSENTS

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville
de Montréal ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

CE16-268

RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT SUR LES IMPACTS
DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN

Il est résolu

De prendre acte du document sur la consultation des municipalités du
Grand Montréal sur le Réseau électrique métropolitain et ses impacts à
l'échelle locale, régionale et métropolitaine en matière d'aménagement
et de développement du territoire ;

De modifier le rapport de la Commission de l'aménagement sur
l'évaluation des impacts du projet de Réseau électrique métropolitain en
matière d'aménagement en ajoutant au tableau 4 de la page 26, repris
à la page 50, une 3^e attente vis-à-vis du contenu des plans de desserte,
de sorte qu'il se lise désormais :

« Ajouter aux plans de desserte :

- les mesures préférentielles et les voies réservées sur les
principaux axes de rabattement routier
- les besoins de correspondance bus/bus permettant de développer
de nouvelles dessertes par TC
- un nombre suffisant de quais pour accueillir la demande actuelle
et projetée des autobus »

D'approuver le rapport ainsi modifié et de le transmettre au Bureau
d'audiences publiques sur l'environnement du Québec.

Certifié conforme

Secrétaire suppléante